

AR PREFECTURE

016-211601687-20150130-20150111D-DE  
Regu le 02/02/2015

EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

L'an deux mil quinze

Le 30 janvier à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26 janvier 2015

**PRESENTS :** MMES BOULAI – COUTEAU – MOUNIER – PÉNIGAUD

MM. SAVIN – BOIREAU – BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT – CABROLIÉ – ESTIENNE – FAURE – SUTRE

**EXCUSES :** MME GAILHOUSTET – MM BARRAL – DESCLIDES

**POUVOIRS :**

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M. BOISSIER DESCOMBES

M. BARRAL a donné pouvoir à M. SAVIN

M. DESCLIDES a donné pouvoir à M. SUTRE

M. BOIREAU a été nommé secrétaire.

**2015-01-11 D**

**OBJET : ONF / Forêt domaniale Braconne et Bois Blanc : Fermeture de routes forestières**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par courrier du 31 juillet 2014 la direction régionale de l'ONF a informé la commune de la fermeture de la route forestière des Lignons au motif de son mauvais état.

Monsieur le Maire précise qu'en l'absence d'information préalable bon nombre d'administrés se sont plaints de cette fermeture.

Monsieur le Maire indique qu'à la demande des maires des communes environnantes une réunion s'est finalement tenue le 23 janvier dernier afin d'examiner collectivement les modalités qui permettraient de conserver un accès satisfaisant au massif forestier. Lors de cette réunion, Monsieur le Maire a fait observer que cette fermeture condamne le principal accès au site du Gros Fayant puisque le seul à être raccordé directement au réseau départemental. Elle contraint, par ailleurs, tous les usagers arrivant par le nord du massif à faire un détour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, soutient la demande formulée par Monsieur le Maire visant à réouvrir la route des Lignons dans son tronçon « rond-point de la grande Combe » à la Maison Forestière du Gros Fayant.

Fait à Jauldes, le 2 février 2015

Le Maire

Eric SAVIN

